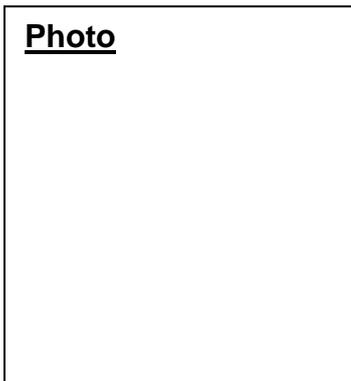




Section Sportive CANOË KAYAK
Pôle France ou Pôle Espoir
Saison 2024-2025

Photo



Informations personnelles :

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance: _____

Discipline(s) : Slalom Descente Course en ligne Polo Ocean racing

Garçon Fille

Téléphone des Parents: _____

Adresse email perso : _____ @ _____

Adresse email des parents : _____ @ _____

Adresse email des parents : _____ @ _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Commune: _____

Poids: _____ Taille: _____

Informations scolaires :

Inscription en classe de : 2^{nde} Générale 1^{ère} Générale 1^{ère} STMG Term Générale Term STMG

Demi-pensionnaire ou **Interne** (barrer la mention inutile)

Joindre OBLIGATOIREMENT à toute candidature les bulletins scolaires des 2 années précédentes

Établissement d'origine:

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Commune: _____

Nom du professeur d'EPS: _____

Avis et Appréciation du Professeur d'EPS

Informations sportives :

Mise en liste 2024 : Non listé Espoir Relève

Club

Nom du club : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Email : _____@_____

Nom de l'entraîneur : _____

Téléphone : ____ ____ ____ ____ ____

Email : _____@_____

Avis et Appréciation de l'entraîneur de club :

Résultats dans les compétitions fédérales (vérifiables sur le site fédéral)

Compétition	Discipline	Date	Performance

Joindre à cette fiche une lettre manuscrite de motivation

(en quelques lignes exposer vos motivations pour intégrer la section sportive du lycée)

Ce dossier doit parvenir AU PLUS TARD le 5 Avril 2024
par mail à l'adresse suivante :

aducouret@ffck.org

avec possibilité de contact par mail
pour toutes informations complémentaires

Réponse aux candidatures

A l'issue des deux étapes de validation ci-dessus, les responsables du pôle Canoë Kayak, vous enverront un courrier pour valider ou pas votre admission.

L'admission en section sportive se fait :

1 – Au vu des résultats sportifs organisés par le CED (centre d'Entraînement Départemental) :

Mercredi 20 mars 2024

2 – Après analyse des résultats scolaires avec la Proviseure le **17 mai 2024**.

L'admission en Pôle France ou Pôle Espoir

1 – Après analyse des résultats sportifs organisés par le Pôle Espoirs le mercredi **17 Avril 2024**.

2 – Après analyse des résultats scolaires le **17 mai 2024** avec La Proviseure.

ATTENTION :

L'affectation au lycée via l'établissement d'origine exige une dérogation pour les jeunes hors secteur du lycée Sévigné.

Ce dossier ne vaut pas inscription au lycée.

Suite à la validation de votre admission au pôle ou à la section sportive. Il faudra OBLIGATOIREMENT effectuer les formalités d'inscriptions au Lycée Sévigné soit par le biais de « Démarche simplifiée » ou par papier.